

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 14 NOVEMBRE 2016 DU CONSEIL DE PARTICIPATION DE L'ECOLE COMMUNALE DE LAUZELLE

Présents

Monsieur Michel Beaussart, Echevin de l'Enseignement, Président,
Monsieur Marcel Buelens, Conseiller pédagogique,
Madame Céline Vander Sande, Animatrice pédagogique,
Madame Bernadette Moors, Directrice,
Représentants du pouvoir organisateur

Madame Isabelle Vanden Elsacker, Enseignante,
Madame Noëlle Cattelain, Enseignante,
Madame Laurence Henrard, Enseignante,
Madame Karin Joly, Accueillante extrascolaire,
Représentantes du personnel d'éducation

Monsieur Axel Ewbank,
Madame Alice Garrot,
Madame Maud Ladrière,
Madame Marie Hustinx, suppléante,
Madame Julie Jadot, suppléante,
Madame Eloïse Damien, suppléante,
Représentants des parents

Ordre du jour

- Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière réunion ;
- Utilisation du capital-périodes : pour information ;
- Rapport d'activités 2015-2016 : présentation et réflexions
- Association des Parents : rapport d'activités et bilan financier > présentation
- Divers

Monsieur Beaussart souhaite la bienvenue à chacun et propose de procéder à un tour de présentation. Il rappelle ensuite succinctement les objectifs et fonctionnement du Conseil de participation : le présent conseil, de début d'année scolaire, au cours duquel le rapport d'activités de l'année scolaire précédente est présenté et celui de fin d'année qui a pour objet principal l'évaluation périodique et les éventuelles propositions d'adaptation du projet d'établissement.

1. Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière réunion

Le procès-verbal de la réunion du 17 mai 2016 est approuvé à l'unanimité des personnes présentes.

2. Utilisation du capital-périodes : pour information

En maternelle, avec 99 élèves « physiques » (100 élèves « encadrement ») au 30 septembre, soit 24 de plus que l'année scolaire précédente, l'école dispose de 5 emplois. En matière d'aides complémentaires, elle bénéficie d'une puéricultrice, ce qui permet l'organisation d'une classe d'accueil et dispose de 10 périodes de psychomotricité, soit 2 périodes hebdomadaires de cours par classe.

En primaire, l'école compte 151 élèves « physiques » au 30 septembre, soit 8 de plus que l'an dernier à même époque. A noter que 3 enfants en intégration ne peuvent être pris en compte. Sans augmentation ou diminution de 5% de la population totale du PO, le cadre est calculé sur base du nombre d'élèves présents au 15 janvier. Celui-ci permet l'organisation de 7 classes ainsi que de 14 périodes d'éducation physique et de 4 périodes de néerlandais en P5P6. L'implantation bénéficie également de 20 périodes consacrées au travail de soutien (9 périodes d'adaptation, 6 périodes P1P2 et 5 périodes de reliquats).

3. Rapport d'activités 2015-2016 : présentation et réflexions

Monsieur Beaussart invite alors Madame Moors à présenter le rapport d'activités 2015-2016. Plutôt qu'une lecture in extenso, chacun en ayant reçu un exemplaire préalablement, celle-ci propose une présentation de quelques

événements choisis, étayés des commentaires de représentants de l'équipe éducative.

Ainsi sont évoqués : la petite jatte, la créativité notamment au travers des ateliers d'expression, de construction et du jeu, les sorties au bois et l'éducation à l'environnement, les animations spécifiques du mercredi après-midi à la garderie, la nuit passée à l'école et les danses, la fête de Saint-Nicolas, la répétition de chants collectifs pour la fête d'hiver, l'emménagement dans la nouvelle école et l'inauguration de celle-ci, les kaplas (jeu de construction rassembleur pour les enfants). Madame Moors profite de cette présentation pour remercier le soutien de tous dans l'action pédagogique de l'école.

Celle-ci procède ensuite à la projection d'un film vidéo intitulé « Le bien-être à l'école », montrant tour à tour :

- La musique, le chant collectif
- Les massages en duo et auto-massages, la relaxation, la respiration
- La méthode félicitée visant au recentrage et à la recherche d'un état de concentration
- La plantation des arbres dans la nouvelle école

Après la vision de ce film, plusieurs autres projets visant au bien-être sont explicités par les enseignantes :

- Les massages sont proposés aux maternelles plutôt dans la dernière partie de l'année car les plus jeunes doivent avoir développé la force de leurs mains et une capacité suffisante d'attention à l'autre.
- L'ensemble de l'équipe a été formé à la méthode félicitée et les effets de ces exercices sont directs sur l'apprentissage, principalement au niveau de la concentration et de la mémoire.
- Le projet de potager des P1-P2 est également une manière de toucher au bien-être et plus largement, au lien dans le quartier puisque les voisins sont invités à participer à la plantation, à l'arrosage et à la récolte des bacs situés juste devant l'école. Les maternelles partent eux aussi régulièrement en promenade dans le quartier, notamment pour des rondes et des jeux à la Place Maredsous.
- Un autre projet mis en place consiste en des visites auprès des personnes âgées à la résidence de Lauzelle. Les enfants semblent fort touchés par ces rencontres et le retour de cette activité est très positif.
- Le projet vélo mis en place de la maternelle à la 6^e primaire durant lequel les enfants ont l'occasion d'apprendre à rouler, de perfectionner leurs habiletés, de se promener et finalement, de passer le brevet du cycliste en collaboration avec Provélo.
- L'école ouverte en maternelles permet aux parents d'aller passer une demi-journée ou une journée dans la classe de leur enfant ou d'y proposer des animations. Pour les enseignants, il est important que les parents connaissent le mieux possible le projet de l'école et le vécu quotidien de leur enfant dans sa classe.

Les représentants des parents expriment à la fois leur émotion et leur enthousiasme après ces quelques images. Deux questions sont alors adressées à l'équipe :

- *Les techniques telles que la méthode félicitée sont-elles vouées à se développer dans l'ensemble de l'école ?*
Madame Moors explique que l'équipe entière a vécu deux journées de formation sur le sujet l'année dernière. Si toutes sont convaincues de l'intérêt de la méthode, chaque enseignante la développe à son rythme et de manière différente selon le moment et l'âge des enfants. Les nouvelles institutrices découvrent quant à elle les exploitations possibles au travers des expériences de leurs collègues, racontées notamment en conseil des professeurs. En maternelles, Madame Vanden Elsacker précise que les activités du type des massages sont proposées aux enfants lorsqu'un groupe est à la psychomotricité, de manière à ce que l'enseignante puisse accompagner un plus petit nombre d'enfants dans l'activité.
- *Quels sont les retours des voisins à propos des bacs potagers à l'entrée de l'école ?*
Les élèves ont reçu plusieurs réponses positives, témoigne Madame Henrard. Quelques voisins ont même planté, pris des photos ou arrosé les plantations. Le projet n'a pas encore reçu un très grand écho de la part des habitants du quartier, mais avec l'emménagement au printemps, le temps a été court et le projet en est encore à ses balbutiements. Les voisins devraient s'approprier les bacs petit à petit, avec le retour des beaux jours.

Monsieur Beaussart insiste sur l'importance de ces activités visant au bien-être et des approches complémentaires que forment la pleine conscience, les massages ou encore la méthode félicitée. Il insiste toutefois sur la nécessité de ne pas imposer ce type de pratiques aux équipes pédagogiques car il importe vraiment d'en être convaincu et de l'avoir pratiqué soi-même pour le transmettre avec justesse aux enfants. Par ailleurs, Monsieur Beaussart se dit épaté par l'ambiance et le nombre d'activités proposées à Lauzelle, école dans laquelle l'implication de l'équipe est très importante. A son tour, Madame Moors souhaite remercier la commune du point d'honneur que celle-ci met sur son enseignement et la gratuité de celui-ci.

Les représentants des parents remercient l'équipe éducative qui reçoit les applaudissements de l'ensemble des membres du Conseil.

En conclusion, le rapport d'activités 2015-2016 et son annexe, qui seront joints au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante, reçoivent un avis favorable unanime des membres du Conseil. Celui-ci portera le numéro 3-2016.

4. Association des Parents : rapport d'activités et bilan financier > présentation

Monsieur Beaussart rappelle la motivation à cette seconde présentation, à savoir la volonté de mettre en valeur et d'assurer toute la transparence voulue quant au travail réalisé au bénéfice des enfants et au soutien des enseignants par les AP.

Pour rappel, il n'y a pas, à proprement parler à Lauzelle, d'AP mais le FestiComité qui organise la fête de juin dans le but de réunir parents, enfants et équipe éducative dans une ambiance festive et conviviale. L'objectif n'est en effet pas de gagner de l'argent pour l'école ; une participation est cependant demandée aux familles pour rentrer dans les frais d'organisation (repas, animations, sono). Si il y a un bénéfice, il est mis de côté pour l'organisation de la fête suivante ou pour une occasion spéciale (20 ans, 25 ans de l'école). Il est également prévu qu'une partie de l'argent récolté serve pour photocopier « le bottin », offrir une photo de classe à chaque enfant en fin d'année, aider des familles en difficulté pour les classes de dépaysement (ou autre). Tout ceci en fonction évidemment des possibilités qu'offre la recette. Le compte est au nom du « Comité de Lauzelle » dont les signataires sont deux parents et la direction.

Les bénéfices de la fête de juin 2015 ont permis l'achat de tables « mange-debout » (qui ont déjà servi pour l'inauguration de l'école et pourront servir aux fêtes futures) et l'animation musicale lors de la plantation des arbres dans la nouvelle école.

Outre le FestiComité, chaque classe possède également un parent-relais, qui peut notamment relayer des informations aux parents présents au Conseil de participation.

5. Divers

Sur proposition des représentants des parents :

1) Retour sur la question du parking autour de l'école

L'année dernière, plusieurs scénarios avaient été évoqués mais peu de réponses avaient été formulées par les instances concernées. Si cette année, les parents se débrouillent comme ils peuvent pour se garer autour de l'école, la problématique reste posée étant donné la régularité des contrôles du stationnement. Monsieur Ewbank insiste sur le fait que ce qui a été difficile à supporter pour les parents, c'est de ne pas s'être senti écouté et de n'avoir pas même obtenu une réponse claire de la part du Commissaire ou de l'Echevin concerné. Pour les parents, le problème ne réside pas tant dans le fait d'avoir à chercher une place, mais bien dans l'inquiétude permanente de s'être fait verbalisé le temps de déposer ses enfants à l'école. Monsieur Beaussart regrette la situation car en effet, il reconnaît que le problème persiste. Il rappelle qu'il avait été promis qu'une dizaine de places repassent en zone bleue (sans exception aux riverains) du côté du parking des Mespeliers, ce qui n'a pas été fait.

Outre l'ensemble des solutions qui avaient été proposées l'année dernière, une nouvelle idée est soumise : celle d'une vignette « stationnement rapide – parent de l'école » ou d'une carte comparable à la carte riverain, mais spécifiquement destinée aux parents de l'école. Celle-ci devrait systématiquement être accompagnée du disque et pourrait n'être valable que dans les plages horaires du matin et de l'après-midi.

Madame Moors propose qu'une rencontre soit organisée avec l'Echevin de la Mobilité, Monsieur Beaussart, un délégué des parents et elle-même pour discuter de cette nouvelle proposition. Monsieur Beaussart accepte et prendra prochainement les contacts nécessaires pour avancer en ce sens.

2) Question concernant les activités extrascolaires en maternelle

Les représentantes des parents souhaitent faire part d'une demande concernant les activités extrascolaires proposées aux enfants de maternelles, notamment le mercredi après-midi. En effet, l'académie proposant exclusivement des activités aux primaires, les parents souhaiteraient qu'un éveil musical pour les plus petits soit organisé. D'autre part, pour les primaires, certains regrettent de ne pas avoir eu la priorité d'inscription en tant que parent d'élèves à Lauzelle.

Monsieur Beaussart précise que les académies de musique fonctionnent à enveloppe fermée, il n'y a donc que très peu de possibilités de créer des activités nouvelles. Il ajoute que s'il n'y a pas de priorité pour les élèves de l'école de Lauzelle, c'est parce qu'il s'agit d'une académie intercommunale ouverte à tous. Toutefois, les informations concernant le programme et les modalités d'inscription ont été transmises en primeur aux parents de l'école, dès le mois de juin. Il faut donc rappeler aux parents de se dépêcher car la demande est importante et les inscriptions très rapidement complètes.

Au-delà de l'académie, certains parents souhaiteraient qu'une offre d'activités soit proposée aux parents des élèves de maternelle. En effet, ceux-ci trouvent important de compléter l'offre de l'école et d'inscrire leurs enfants à des activités encadrées le mercredi après-midi.

À cela, Madame Vanden Elsacker répond que dans son expérience d'institutrice, elle observe que les enfants jouent de moins en moins spontanément et ne savent pas toujours comment utiliser le matériel mis à leur disposition, elle insiste donc sur l'importance de laisser du temps de jeu libre aux enfants après l'école, mais aussi de les laisser rêver, créer et ne rien faire. Madame Joly souhaite relayer le témoignage des enfants qui regrettent de ne plus pouvoir passer leur mercredi après-midi à la garderie comme avant, devant courir à leurs activités chaque semaine. Madame Vander Sande ajoute que l'accueil extrascolaire proposé par la Ville est un accueil encadré par du personnel formé et se veut volontairement être un espace de jeu, de créativité, de rencontre qui touche l'enfant dans sa globalité. Il ne s'agit pas de lui proposer des activités spécialisées, mais bien d'offrir à l'enfant une offre large de jeux et de matériel, de possibilités de se reposer, de vivre l'école autrement, dans un autre type de relation avec les adultes et les enfants qui l'entourent que celui qu'il connaît quotidiennement en classe. L'accueil extrascolaire est donc bien une activité à part entière, organisée et encadrée, dont le projet éducatif est distribué aux parents à chaque rentrée scolaire.

Regrettant que la garderie ne soit pas vue par les parents comme un espace suffisamment valorisé, Madame Moors propose de réaliser une vidéo illustrant différents moments vécus par les enfants dans les temps extrascolaires à l'école, vidéo qui pourra être ensuite largement diffusée aux parents.

3) Demande d'éclaircissement sur les nouveaux horaires

Monsieur Ewbank souhaite un éclaircissement sur les raisons de la modification des horaires au début du mois d'octobre. Le service Enseignement de la Ville n'a pas eu le choix au vu des multiples contraintes liées à l'organisation, pour l'ensemble de nos écoles, des cours philosophiques, de langues, d'éducation physique, de natation, des déplacements en bus et depuis peu, de la création du nouveau cours de philosophie et citoyenneté, explique Monsieur Beaussart. Il est apparu indispensable de rationaliser et d'harmoniser les horaires des 8 écoles afin de rendre la constitution des horaires possible.

4) Remerciement

Les parents souhaitent remercier l'école pour les fruits et légumes distribués le mercredi. Madame Moors précise qu'il s'agit d'un projet mis en place pour toutes les écoles communales dans le cadre d'une subvention de la région wallonne.

Monsieur Beaussart clôt la séance en remerciant chacun pour sa participation. Il se réjouit de se retrouver le lundi 15 mai pour le prochain Conseil et souhaite à tous une très belle fin d'année.

Céline Vander Sande,
Secrétaire

Michel Beaussart,
Président